

MG 10. FORMATION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES DU CSE – ETABLISSEMENT DE MOINS DE 300 SALARIES.

Objectifs :

- Permettre aux membres du CSE de comprendre leurs prérogatives et leurs missions dans le cadre du fonctionnement de l'instance.
- Connaître les acteurs internes et externes de l'HSCT.
- Connaître la réglementation de base en santé, sur la sécurité, les conditions de travail et des notions d'hygiène.
- Prévenir et anticiper les accidents du travail et l'apparition des maladies professionnelles.
- Mettre en place quelques outils simples d'approche du risque.
- Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Programme :

- Définir le rôle du CSE.
- Connaître les conditions de mise en place du CSE.
- Cerner les attributions et le fonctionnement du CSE.
- Gérer les moyens du CSE.
- Connaître le statut du membre du CSE.
- Identifier et mettre en œuvre les missions du CSE.
- Connaître les obligations de l'employeur vis-à-vis du CSE.
- Appréhender le cadre juridique et les bonnes pratiques en prévention des risques professionnels.
- Connaître les règles d'hygiène et les formations à la sécurité.
- Acquérir une méthode d'analyse pour réaliser les enquêtes d'accidents du travail.
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse des risques professionnels : DUERP.
- Acquérir une méthode pour réaliser la visite des locaux et l'analyse de poste de travail.
- Connaître la réglementation sur la pénibilité au travail et le plan de prévention.

Techniques et outils utilisés :

- Apports théoriques et pratiques.
- Échanges interactifs.
- Mises en situations pro-actives et analyses en groupe.



Public Concerné

Membres du CSE.

Pré requis:

Durée de la formation

3 jours soit 21 heures

Lieu

Tout lieux

Nombre de stagiaires

6/8 stagiaires

Méthodes

Active et participative